



PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DOCUMENT UNIQUE ET D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Article R. 4121-1 du code du travail (ancien article: R 230-1)

«L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.»

OBJECTIF DU STAGE :

Être capable:

D'évaluer les risques professionnels de son entreprise, afin d'établir son document unique et son plan d'action de prévention annuel.

PUBLIC :

Chef d'entreprise, membre du CSE/CSSCT, référents Santé et Sécurité au Travail, responsables QSE ou tout collaborateur souhaitant découvrir ou perfectionner cette thématique.

PRÉ-REQUIS SOUHAITÉ :

Aucun.

DURÉE :

2 jour(s)

MÉTHODES, MOYENS ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUES :

Outil d'éveil et réveil pédagogique

Pédagogie par projet, échanges de pratiques, vidéos, témoignages et retours d'expérience.

Technique de groupe

Jeu de rôle et mise en situation.

Utilisation des documents de travail de l'entreprise.

Vidéo projecteur + PC

Tableau blanc interactif

Matériel divers comme post-it, feutres, feuilles blanches...

ANIMATEUR :

Intervenant Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré à la DIRECCTE (2015-14).

Créateur de la gamme de jeux pédagogiques "Prév'en action".

Ancien membre du CSE / CSSCT de la CAE Antigone.

Jury pour la DIRECCTE pour la formation pour adulte.

CERTIFICAT :

Néant.



Agence de prévention des risques professionnels,
porté par la coopérative d'activité et d'emploi
Antigone, 6 rue deserte 67000 Strasbourg





PROGRAMME : JOUR 1

Matin (3h)

Démarrage (30 min):

Identifier le parcours professionnel du / des formateurs et des apprenants.

Identifier le déroulé de la formation.

Quizz de début de formation.

Thème : L'aspect juridique de l'accident du travail & maladie professionnelle

Par le biais de cas concrets sous forme d'un théâtre interactif (2h30):

Qu'est-ce que les conditions de travail ?

Comment la dégrader, l'améliorer ?

Qu'est-ce que la base du travail et le lien de subordination ?

Le Code du travail, le contrat de travail et le règlement intérieur de l'entreprise.

L'importance du lien de subordination dans le domaine de la SST, les pouvoirs de l'employeur, l'insubordination, les différentes sanctions.

Quelles différences entre accident du travail, maladie professionnelle et accident du trajet ?

Pourquoi les différencier ?

Quels sont les 2 types de responsabilités pouvant être engagés en cas d'accident du travail ?

Responsabilités civiles et pénales quelles différences ?

Les obligations de l'employeur en santé et sécurité au travail.

Comprendre la signification d'obligation de moyens et de résultat.

Quelle conséquence en cas d'AT pour l'entreprise et le salarié ?

En cas de maladresse, d'imprudence, de négligence d'un manquement, les différentes fautes inexcusables.

Identifier les conséquences de l'AT.

Quelles obligations l'employeur a-t-il en cas d'AT/MP ?

Ce que dit le code de la sécurité sociale, le rôle du CSE/CSST en cas d'AT/MP dans l'entreprise.

Après-midi jour 1 (4h)

Thème : la prévention des risques professionnels en générale.

Où en est mon entreprise dans le domaine de la SSCT ? (60 min)

Faire le diagnostic dans les domaines de la prévention technique, organisationnelle et managériale de son entreprise par le biais de l'outil GPSST de l'INRS.

Utilisation de l'outil GPSST de l'INRS en groupe de travail et fusion des actions à entreprendre pour la mise en place d'un plan d'action en plénière.

Quelles définitions à connaître en tant que préventeur ? (20 min)

Danger – risques – prévention - dommages.

Quizz interactif.

Comment apparait l'accident ? (40 min)

Comprendre le schéma d'apparition de dommage et savoir l'utiliser pour pouvoir proposer des actions de prévention.

Jeu pédagogique « La chasse aux risques® » : identifier et évaluer les risques dans diverses situations

Quels sont les différents types de famille de risque professionnel ? (30 min)

Selon l'INRS (ED 840).

Apprendre à les identifier.

Brainstorming.

Qu'est-ce que les 9 principes de prévention ? (30 min)

Où les trouver - de quoi s'agit-il et comment les utiliser ?

Étude de cas. Exemples de mesures de prévention sur des risques présentés en plénière.

Qu'est-ce que le document unique d'évaluation des risques ? (60 min)

Que dit la loi – comment fonctionne-t-il – à quoi sert-il – de quoi est-il fait ?

Cas pratique. Prise en main du document unique et d'évaluation des risques de l'entreprise.



Agence de prévention des risques professionnels,
porté par la coopérative d'activité et d'emploi
Antigone, 6 rue deserte 67000 Strasbourg





PROGRAMME : JOUR 2

Matin (3h)

Rappel des différents sujets vus lors de la journée 4 + précisions si besoin.

Quizz interactif (15min).

Thème : la prévention des risques professionnels en général.

Comment identifier et évaluer les risques professionnels ? (1h15)

Les outils internes de l'entreprise (ou à défaut les outils apportés par le préventeur)

Étude de cas. Exercice en groupe + correction en plénière sur l'évaluation des risques pour la mise en place ou mise à jour du document unique de l'entreprise.

Qu'est-ce que la visite d'établissement ? (1h15)

Son utilité - trucs et astuces.

Cas pratique : création et bonnes pratiques sur la visite d'établissement.

Qu'est-ce que le risque psychosocial ? (15 min)

Quels sont les enjeux économiques et l'impact des RPS sur mon entreprise et l'utilité de la mise en place d'une démarche de prévention contre ce risque ?

Après-midi jour 2 (4h)

Thème : la prévention des risques psychosociaux

Comment apparait le RPS, comment le combattre et les conséquences de celui-ci ? (30 min)

La prévention primaire, secondaire, tertiaire dans le cadre des RPS.

Quelles sont les différentes formes du RPS selon l'INRS ? (1h30)

Focus sur le harcèlement sexuel et moral.

Quels sont les 12 facteurs du RPS selon l'ANACT ?

Jeu pédagogique sous forme de théâtre forum afin d'identifier et analyser les différents types de RPS en lien avec son passé.

Quels sont les mécanismes physiologiques en cause dans l'apparition des RPS et les conséquences pour la santé ? (30 min)

Focus sur le lien entre RPS et TMS.

Comment analyser, évaluer et proposer un plan d'action de prévention contre les RPS ? (1h00):

Analyser la /les situations problèmes pour identifier le/les types de RPS.

Identifier les critères pour retenir une situation problème à analyser.

Analyser une situation problème pour être force de proposition en tant que qu'instance représentative du personnel.

Cas pratique : à partir d'un exemple concret en vidéo, analyser les situations problèmes avec l'outil proposé et identifier des solutions adaptées à la situation.

Bilan de la formation (30 min):

Évaluation des connaissances acquises par le biais d'un quizz de fin de formation.

Satisfaction des stagiaires.



Agence de prévention des risques professionnels,
porté par la coopérative d'activité et d'emploi
Antigone, 6 rue deserte 67000 Strasbourg

